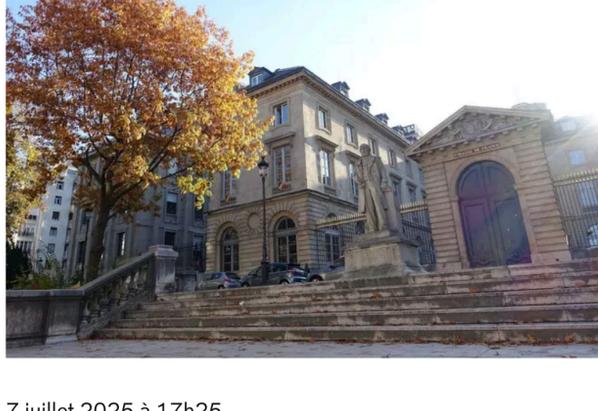


En bref — Libertés

# Contre 2 millions d'euros, le Collège de France n'a plus le droit de « porter atteinte à l'image » de TotalEnergies



7 juillet 2025 à 17h25

Durée de lecture : 3 minutes



Le Collège de France doit s'abstenir de toute communication susceptible de « *porter atteinte à l'image ou à la notoriété* » de TotalEnergies, révèle la Revue XXI dans une enquête publiée le 27 juin. D'après les

informations du média, la firme pétrolière aurait octroyé 2 millions d'euros pour l'animation, de 2021 à 2026, de la prestigieuse chaire Avenir Commun durable du Collège de France.

Chaque année y siège un scientifique illustre (en ce moment, le climatologue François-Marie Bréon, auteur du cinquième rapport du Giec ayant longuement travaillé au Commissariat à l'énergie atomique). L'ambition de cette chaire est de « *croiser leurs expertises scientifiques, diffuser des données fiables pour contrer les fausses informations et alerter sur l'absolue nécessité d'agir* » pour la transition écologique.

## La « réputation d'indépendance » du Collège de France

La convention de 26 pages signée entre le Collège de France et TotalEnergies stipule que l'institution académique s'engage, en échange de cette donation, à s'abstenir de « *toute communication directe ou indirecte, écrite ou orale, susceptible de porter atteinte à l'image et à la notoriété* » de la multinationale. Plus loin, le document obtenu par la Revue XXI reconnaît pourtant que « *la réussite, la richesse intellectuelle, l'impact et le rayonnement de l'initiative Avenir Commun Durable reposent sur la réputation d'indépendance [...] du Collège de France* ».

Contacté par *Reporterre*, l'établissement précise que la clause de non-dénigrement est présente dans toutes les conventions signées par le Collège de France, de mécénat comme de partenariat. Elle concerne « *les déclarations publiques institutionnelles des parties, quel qu'en soit le canal* » et non « *les productions scientifiques du Collège de France ni les conférences qui y sont données, qui relèvent de la seule liberté académique et de recherche des intervenants* ». En tant que mécène, TotalEnergies « *s'engage simplement pour une cause et une idée générale* », selon le Collège de France, qui assure qu'il n'a « *aucun droit de regard ni préconisation sur l'utilisation des crédits.* »

## « Je peux dire tout le mal que je souhaite de Total »

Joint par *Reporterre*, François-Marie Bréon dit « *ne pas avoir de problème* » avec cette clause de non-dénigrement. « *Personnellement, je peux dire tout le mal que je souhaite de Total* », dit-il, avant de préciser « *ne pas avoir l'intention de le faire, parce que je n'ai pas de raison de m'exprimer là-dessus* ».

Le climatologue dit « *ne pas avoir l'impression que la liberté du Collège de France soit entamée par ce contrat* », étant donné que l'institution ne s'exprime de toute manière « *jamais* » pour porter des jugements sur les entreprises privées.

« *Je sais que certains de mes collègues sont en désaccord avec ça, mais selon moi, on ne fera pas la transition énergétique sans impliquer les entreprises* », poursuit François-Marie Bréon. Tout en précisant vouloir que les activités de TotalEnergies « *évoluent* », il dit refuser de les traiter « *comme des parias* ».

## Une multinationale qui « assume » d'augmenter sa production d'hydrocarbures

Lors de l'assemblée générale de la multinationale, en mai, ses dirigeants expliquaient « *assumer* » d'augmenter leur production d'hydrocarbures de 3 % [en 2025]. Ce qui va à l'encontre des recommandations scientifiques du Giec et de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

Également sollicité, TotalEnergies n'a pas répondu aux questions de *Reporterre* dans les délais de publication de cet article.

**Puisque vous êtes là...**

... nous avons un petit service à vous demander. Entre la présence d'un climatologiste à la tête de la première puissance mondiale, un gouvernement français qui flirte avec l'extrême-droite, et les catastrophes climatiques qui s'enchaînent... Faire vivre l'écologie dans le débat public est un enjeu crucial.

Personne ne modifie ce que nous publions. Média à but non lucratif, nous n'avons ni actionnaire, ni propriétaire milliardaire — seulement une équipe d'irréductibles journalistes, pleine de détermination.

Nous avons la conviction que l'urgence écologique est l'enjeu majeur de notre époque. Et comme plus de 2 millions de lectrices et lecteurs chaque mois, vous partagez sans doute cette conviction...

**Depuis 12 ans, nous publions des articles de qualité sur l'écologie, en accès libre et sans publicité, pour tous.**

Mais ce travail demande beaucoup de temps et de ressources.

Alors, si vous en avez les moyens, sachez qu'un don, même d'1€, est un acte de soutien fort pour l'écologie et le journalisme indépendant.

(Et ça vous prendra moins de temps que la lecture de ce texte).

Je soutiens *Reporterre*

**Si vous en avez les moyens, choisissez un soutien mensuel. Merci.**

**Abonnez-vous à la lettre d'info de Reporterre**

La Quotidienne

L'Hebdomadaire

Courriel

Valider

## Après cet article

Justice

**Yannick Jadot gagne son procès contre TotalEnergies**

Libertés Pédagogie Éducation Fossiles

## Commentaires

## Sur le même thème

### Libertés

Contre 2 millions d'euros, le Collège de France n'a plus le droit de « porter atteinte à l'image » de TotalEnergies

### Portrait – Santé

« On sabotait mon travail » : Yasmine Motarjemi, lanceuse d'alerte harcelée par Nestlé

### Libertés

Paul Watson n'est plus recherché par Interpol

### Libertés

La loi sur le narcotrafic servira-t-elle à réprimer les écologistes ?

### Migrations

La région Paca finance les refoulements d'exilés au nom des JO d'hiver

### Médias

Splann !, Basta, Le Poulpe : ces médias indépendants triomphent des procédures-bâillons

### Libertés

Un journaliste arbitrairement condamné en Grèce espère être relaxé en appel

### Entretien – Libertés

« L'encyclopédie Wikipédia dérange à cause des valeurs qu'elle incarne »

## Articles récents

### Climat

Les nappes phréatiques sont deux fois plus vides qu'en 2024

### Pollutions

Couches, tampons... Le Conseil d'État saisi pour faire payer les déchets aux fabricants

### Océans

Le réchauffement climatique pousse les tortues à foncer vers les bateaux

### Libertés

Contre 2 millions d'euros, le Collège de France n'a plus le droit de « porter atteinte à l'image » de TotalEnergies

### Portrait – Agriculture

Il a quitté le « monde capitaliste » pour créer un site gratuit pour les maraîchers bio

### Enquête – Mégabassines

Le modèle économique des mégabassines du Poitou prend l'eau

### Reportage – Écologies populaires

L'agriculture, un outil de « libération » pour les Afro-Américains de Détroit

### Reportage – Montagne

Crues en montagne : un barrage bouché gâche la vie de ces Savoyards

À propos de *Reporterre*

Reporterre est un média indépendant dédié à l'écologie sous toutes ses formes. Le journal est géré par une association d'intérêt général à but non lucratif, et n'a donc pas d'actionnaire. Il emploie une équipe de journalistes professionnels, et de nombreux contributeurs. Le journal est en accès libre, sans publicité, et financé à 98% par les dons de ses lecteurs.

En savoir plus

### Rédaction

Reporterre  
16 bd Jules Ferry  
75011 Paris

### Contacteur Reporterre

Une question ? Consultez la FAQ

Les livres Reporterre / Seuil

RGPD

Recrutements

(c) Reporterre - Tous droits réservés

Mentions légales   Plan du site